

CHEF D'ÉQUIPE

Département Bâtiment

1/ OBJET

Le chef d'équipe BTP travaille sous la responsabilité du chef de chantier. Il conduit les travaux en encadrant une équipe qu'il doit animer. Sa responsabilité est à la fois managériale et technique.

Pour les tâches techniques, il est amené à prendre toutes les initiatives nécessaires à l'organisation et la réalisation technique des tâches à effectuer par son équipe selon les directives du chef de chantier : préparer le chantier, organiser les postes de travail, assurer le suivi des travaux et faire les différents reporting.

Pour les tâches d'encadrement, il assure la liaison avec le chef de chantier, conseille son équipe, veille à tenir les délais impartis, à assurer la qualité du travail et respecter la réglementation et les consignes de sécurité.

2/ LOCALISATION

Le poste est basé à Abidjan, toutefois suivant les besoins de l'entreprise, l'employé pourrait être affecté à un poste situé sur toute l'étendue du territoire de la Côte d'Ivoire.

3/ TÂCHES QUOTIDIENNES

- Assister à la réunion de fin de journée dirigée par le chef de chantier
- Organiser le travail de son équipe
- Anticiper sur les approvisionnements pour que son équipe ne manque ni de matériel, ni de matériaux
- Contrôler la réalisation des tâches dont il a la responsabilité afin qu'elles soient correctement exécutées
- Animer et motiver les membres de son équipe
- Gérer l'outillage qui est sous sa responsabilité
- Veiller à la bonne utilisation des matériels et engins dont son équipe a l'usage et la bonne allocation des matériaux
- Transmettre oralement ou par écrit les consignes qui lui sont données
- Faire le pointage de ses effectifs
- Remplir les fiches de travaux
- Faire le rapport journalier de ses activités
- Garant de la sécurité de son équipe sur le chantier

4/ OBLIGATIONS DU POSTE

- Goût pour le travail bien fait
- Savoir diriger et animer une équipe
- Bonne connaissance technique
- Connaissance des différents corps de métiers du bâtiment, les matériels et matériaux utilisés
- Capacité à dimensionner les besoins de main-d'œuvre, de matériel, de matériaux, d'outillage
- Avoir le sens de l'anticipation et de l'organisation. Avoir une bonne capacité d'adaptation, de la rigueur, une autorité naturelle et un bon relationnel
- Savoir lire un plan d'exécution
- Suivre l'avancement du chantier
- Respecter les délais des travaux
- Établir le planning hebdomadaire